



En l'an deux mille huit, le 30 mai à 10 heures, l'assemblée générale ordinaire de l'association BRUDED, dont les adhérents ont été légalement convoqués le 2008 se sont réunis à l'écovillage de vacances de Krénihuel à Silfiac sous la Co-Présidence de Messieurs Daniel CUEFF et Serge MOELO.

Étaient présents: Monsieur Bernard AUDRAN (Mairie de AMBON), Messieurs Patrick LE NOZAHIC, Alain LE BRUSQ, Alain JEGO et Madame Soizic WAUTHIER (Mairie de ARZANO), Monsieur Jacques DANIEL (Mairie de BIEUZY-LES-EAUX), Messieurs Bernard FLEURY et Christian FAUCONNIER (Mairie de BLAIN), Madame Maryvonne RALLU (Mairie de BONNOEUVRE), Madame Bernadette LARROQUE (Mairie de CARHAIX-PLOUGUER), Messieurs José BOTREL et Jean-Paul FAUCONNIER (Mairie ERCE-PRES-LIFFRE), Madame Dominique BOURGES et Monsieur Georges LOSTANLEN (Mairie de GUIMAE), Monsieur Jean-Christophe BENIS (Mairie de HEDE), Madame Georgette BREARD (Mairie de HENON), Monsieur Jean-Pierre PARAIN et Madame Murielle MARCHAND (Mairie de KERGRIST), Madame Nolwenn PRADO (Mairie LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ), Monsieur Jean-François BOHUON (Mairie LA CHAPELLE-THOUARULT), Madame Elisabeth CRUAUD et Monsieur Alain ROCHEFORT (Mairie de LA CHEVALLERAI), Madame Monique DANION (Mairie de LA VRAIE-CROIX), Monsieur Daniel CUEFF (Mairie de LANGOJET), Monsieur Marcel RENAUD et Madame Raymonde JAFFREDO (Mairie de LE SOURN), Monsieur Gilbert MENARD (Mairie de LE SEL-DE-BRETAGNE), Madame Marie-Josée FERCOQ (Mairie de MELLIONNEC), Monsieur Jean-Claude BERTHELOT (Mairie de MORDELLES), Messieurs Yves DANIEL et Mesdames Rachel GAUTIER, Odile LE SAGE et Nolwenn DILER (Mairie de MOUAIS), Messieurs Joël GUILLARD, David ROUYER, Marcel MINIER et Madame Christa TALLEC (Mairie de MUEL), Monsieur Lézin GALAIS (Mairie de PARCE), Madame Marie-Claire LUSSEON LE MEUR (Mairie de PEILLAC), Monsieur Michel BAUCHET (Mairie de PENESTIN), Monsieur Henri LE DREN (Mairie de PLEVIN), Monsieur Jean-Pierre BRIANT (Mairie de PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN), Madame Jacqueline LE LEAP et Monsieur Franck GUILLOUZOUIC (Mairie de QUESTEMBERT), Monsieur Jean-Yves PAMPANAY (Mairie de SAINT-BARNABE), Monsieur Charles-Edouard FICHET (Mairie de SAINT-BRIEUC-DE-MAURON), Monsieur Lionel VAN AERTRYCK (Mairie de SAINT-MEDARD/ILLE), Monsieur Joël LABBE (Mairie de SAINT-NOLFF), Messieurs Daniel LE ROUZIC et Christophe LE GALL (Mairie de SEGLIEN), Monsieur Serge MOELO (Mairie de SILFIAC), Messieurs Jean-Claude PARIS et Christophe KERGOSIEN (Mairie de TREDUDER).

Étaient excusés: Mairies de ALLAIRE, BOQUEHO, BOVEL, CONCORET, CORCOUE/LOGNE, GUELTAS, GUILLIERS, LA CROIX-HELLEAN, MONT-DOL, PAULE, PENVENAN, PLOUARET, SAINT-LERY, SAINT-SULPICE-LA-FORET, TROUERGAT.

Le 30 mai 2008, sur convocation des co-présidents, Messieurs Daniel CUEFF et Serge MOELO, les membres présents à l'assemblée générale ordinaire de l'association BRUDED se sont réunis à l'écovillage de vacances de Krénihuel à Silfiac pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

MATINEE : assemblée générale ordinaire

- 1- Rappel moral de l'année 2007 par Serge MOELO, co-président de l'association BRUDED
- 2- Rapport d'activités de l'année 2007 et intervention d'une commune adhérente pour chaque activité :
 - Adhésions
 - Travail des permanents
 - Visites
 - Rencontres
 - Accompagnement de démarche
 - Interventions, séminaires
 - Atelier
 - Internet, gestion de la donnée
- 3- Présentation de la situation financière :
 - Présentation des comptes de l'année 2007



- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2008
- 4- Election du conseil d'administration
- 5- Questions diverses

Constat concernant la représentativité :

Les co-présidents, Daniel CUEFF et Serge MOELO président l'assemblée générale ordinaire de l'association BRUDED et constatent que la majorité des membres présents ou représentés et pouvoirs effectifs permettent de tenir la séance. A ce titre les membres présents à l'assemblée générale ordinaire peuvent procéder à l'analyse des sujets ainsi qu'au vote des délibérations.

1- Rappel moral de l'année 2007 par Serge MOELO, co-président de l'association BRUDED

« Bonjour et bienvenue à Silfiac pour cette deuxième assemblée générale de l'association. Depuis les dernières élections, l'association connaît une dynamique de croissance de ces adhérents (52 en mai 2008). Le développement durable est au cœur de la majorité des projets politiques d'où cet accroissement spectaculaire des adhésions qui devrait se situer à plus de 90 fin 2008. Cette démarche de développement durable a été plutôt favorable pour les élus sortants qui l'ont pratiquée et les nouveaux candidats qui l'avaient inscrite dans leurs programmes. Mais il y a eu quelques échecs, regrettables puissent-ils être, ils ne sont pas significatifs d'une remise en cause de la notion de développement durable. D'ailleurs plusieurs nouveaux élus de communes déjà adhérentes auparavant sont aujourd'hui dans la salle et poursuivent le travail auprès de BRUDED.

Parlons du rôle de BRUDED et de l'esprit dans lequel nous souhaitons travailler. C'est un réseau d'échanges d'expériences. Personne ne donne de leçon aux autres mais plus modestement, nous mettons dans le « pot commun » nos expériences. Celui qui est un plus avancé que les autres sur ses projets en fait profiter les membres du réseau. Ce réseau est très important car il permet, d'une part, de confronter les différents points de vue, et d'autre part, d'éviter de reproduire les erreurs commises sur les premiers projets. Son rôle est d'être des facilitateurs pour l'aide à la prise de décisions politiques, des entremetteurs entre ces collectivités et les professionnels. En breton « dorbodaer », entremetteur, c'est celui qui mettait en relation les futurs mariés potentiels !

Citons quelques actions concrètes de mise en réseau réalisées par BRUDED :

- Le site Internet : qui permettra d'ici peu de temps, au grand public, d'avoir accès à des fiches projets concernant toutes les communes qui sont adhérentes au réseau. Les adhérents auront accès à un 2ème niveau d'accès qui fournira des éléments plus techniques et plus concrets.
- Les ateliers : qui sont organisés avec le soutien du Conseil Régional et de l'ADEME à raison de 3 par an et qui s'adressent à tous, en priorité aux maîtres d'ouvrage publics et maîtres d'œuvres privés désirant bénéficier et connaître des projets globaux qui ont pris en compte les critères du développement durable et solidaire.
- Les rencontres : elles réunissent des communes qui ont des projets équivalents ou proches (un équipement public, un aménagement de bourg, une ZAC), réalisés ou en cours. Ceux sont des rencontres thématiques de proximité.

Le détail de ces activités ainsi que leur mise en œuvre vont vous être présentés toute à l'heure au travers notamment de témoignages de communes y ayant participées.

Notre volonté n'est pas de nous substituer aux partenaires techniques qui réalisent de l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

BRUDED se positionne bien en amont, « les élus causent aux élus » et ceci pour :

- Echanger leurs méthodologies, leurs joies et leurs peines sur le terrain politique : relations



internes entre élus, avec les institutions, avec les partenaires, avec nos concitoyens...

- Pour se poser les bonnes questions et se fixer clairement les bons objectifs pour garder la capacité de décision politique. Mais aussi s'inspirer de l'expérience des autres pour bien se positionner sur ses propres projets, de manière autonome.

Nous ne sommes pas un organisme de formation mais nous donnons la volonté de sensibiliser les élus sur les aspects dont nous venons de parler.

En ce qui concerne les ressources financières de l'association, j'en citerais 4 : vous communes adhérentes, la Région Bretagne (promotion de la démarche Eco-FAUR), l'ADEME et les prestations externes mais qui restent anecdotiques.

Le rôle de BRUDED est également de porter la parole collective des élus auprès des institutions publiques. Il nous semble important que le législateur harmonise la réglementation en s'alignant, de préférence, sur la plus intéressante au regard de l'esprit du développement durable. Quelques exemples de questions sur lesquelles nous travaillons aujourd'hui : les bassins naturels de baignade et les autorisations de baignade dans ces bassins ouverts au public, la récupération des eaux pluviales, la sécurité technique des bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques,...

2- Rapport d'activités de l'année 2007 et intervention d'une commune adhérente pour chaque activité

- Adhésions

L'association connaît une dynamique de croissance de ces adhérents (52 en mai 2008). Cette tendance s'est maintenue voire amplifiée depuis le dernier scrutin. En effet, compte-tenu des contacts qui ont été pris depuis lors avec des communes potentiellement adhérentes, le nombre d'adhérents envisagé pour la fin de 2008 pourrait se situer à plus de 90.

- Travail des permanents

Il est rappelé que les salariés de BRUDED exercent en télétravail. La cartographie décrivant la répartition d'intervention géographique des salariés de BRUDED est présentée. Elle s'appuie sur les Pays :

- Bruno SERVEL (Finistère Nord, Côtes d'Armor et Bretagne Centrale),
- Stéphanie GESLOT (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique Ouest),
- Gwenn LE POTIER (Finistère Sud, Morbihan et Loire-Atlantique Ouest).

Il est précisé que chacun des salariés, en fonction du territoire dont il a la charge, accompagne les communes adhérentes sur leurs démarches de projets de développement durable.

- Visites

Ces visites, ouvertes essentiellement aux collectivités, permettent de découvrir des projets concrets et pragmatiques de développement durable. Elles sont aussi l'occasion d'un partage d'expériences pour aller de l'avant.

En 2007, les visites représentent 7% du temps de travail des permanents, soit au total 49 visites réalisées et 1080 personnes y ayant participées pour 63% d'entre elles venant de Bretagne.

Témoignage : Mr DANIEL, commune de Mouais.

« La commune de Mouais, située entre Nantes et Rennes, a réalisé deux visites à Bazouges, Langouët et Mordelles en octobre 2007 et mai 2008. Ces visites sont bien préparées et très pédagogiques : historique de la démarche de projet, le chemin parcouru, ... Avec BRUDED, le réseau existe, fondé sur une multitude et une diversité d'exemples. On visualise très nettement et très concrètement le concept de développement durable au travers de ces visites. On



prend de la hauteur et un autre regard s'installe sur nos propres projets. La commune de Mouais a adhéré entre ces deux visites. Le travail de BRUDED nous conforte dans notre envie de faire vivre nos propres projets. »

- Rencontres

La mise en réseau des communes passe par des rencontres **réservées aux adhérents**. Ces rencontres permettent aux élus de mieux connaître leurs projets respectifs et de débattre sur des thèmes du développement durable.

La première rencontre a eu lieu en novembre 2007 à Saint-Nolff sur le thème « lotissement ou ZAC : interdictions, préconisations ? ». elle a permis de rassembler 11 collectivités.

Les prochaines rencontres auront lieux :

- Le 7 juin à Tréduder sur le thème « lotissement ou ZAC : interdictions, préconisations ? »,
- Le 21 juin à Saint-Barnabé sur le thème : « quel projet éolien ? »,
- Le 6 septembre à Bieuzy-Les-Eaux sur le thème de la phytoépuration.

Témoignage : Mr LABBE, commune de Saint-Nolff.

« Lors de cette rencontre, il y a eu beaucoup d'échanges au sujet de la maîtrise foncière et sur le choix des opérateurs. Ces rencontres sont très conviviales, c'est cela aussi le développement durable. »

- Accompagnement de démarche

En 2007, 31 communes ont été accompagnées sur leurs démarches de projet de développement durable.

Témoignage : Mr MINIER, commune de Muel.

« La commune de Muel a été dans les premières à adhérer à BRUDED. Dans le cadre du projet d'extension d'école, BRUDED nous a accompagné et aidé pour convaincre le bureau d'études qui était plutôt retissant aux objectifs de développement durable que nous souhaitions y intégrer. Je souhaite remercier, messieurs Serge MOELO et Daniel CUEFF qui nous ont appuyé dans nos propres projets et nos engagements. »

- Interventions, séminaires

Elles sont au nombre de 24 en 2007, essentiellement dans le cadre de conseils municipaux.

Témoignage : Mr PAMPANAY, commune de Saint-Barnabé.

« L'intervention de BRUDED lors de notre conseil municipal a permis à l'ensemble du conseil municipal d'avoir une information commune, une première sensibilisation en matière de développement durable. Elle nous a permis d'ouvrir les yeux sur les problématiques de développement durable, permettant ainsi par la suite de mieux coordonner nos échanges sur nos propres projets. »

- Atelier

Ces ateliers, ouverts à tous, se structurent autour de projets concrets portés par les collectivités adhérentes et/ou les partenaires techniques, en présence d'élus, de spécialistes et de techniciens.

Pour engager une dynamique régionale de développement durable des communes, il est nécessaire que l'ensemble des expertises disponibles puisse converger vers les projets des collectivités.

Témoignage : Mr BOHUON, commune de La Chapelle-Thouarault.

« C'est très intéressant de parler de sa propre expérience. Nous sommes une petite commune suburbaine à côté de Rennes. Cet atelier nous a permis de présenter nos propres projets et nous a permis de voir ainsi le chemin parcouru. Il a accueilli 120 personnes essentiellement des élus d'Ille-et-Vilaine. »



- Internet, gestion de la donnée

Etienne ROISNE en Master à l'Université de Bretagne Sud, stagiaire à BRUDED pendant 3 mois présente ses missions dans le cadre de son stage.

Elles consistent à récupérer les données dans l'ensemble des communes adhérentes et de les inscrire dans la base de données toujours en élaboration. Il doit également établir une méthodologie de collecte de ces données afin que les chargé(e)s de mission puissent s'en servir pour les futures communes adhérentes. Ces informations ne sont pas exhaustives mais ont pour but de décrire le projet sous ses grandes formes sans pour autant remplacer les élus des communes : c'est donc un outil de mise en réseau.

Une base de données sera couplée au site internet permettant ainsi de qualifier les projets de l'ensemble des communes adhérentes.

3- Présentation de la situation financière, par Charles-Edouard FICHET trésorier de l'association BRUDED :

- Présentation des comptes de l'année 2007

Globalement, sur l'année 2007, l'association a eu les moyens d'agir. Les charges salariales ne représentent que 53% du budget total. En charges d'investissement, les salariés exerçant en télétravail, l'association n'a dû investir que dans du matériel informatique. En 2007, la situation financière est extrêmement saine. »

- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2008

En ce qui concerne le budget 2008, le coût de fonctionnement est beaucoup plus lourd, les charges de personnel passant de 1,33 temps plein en 2007 à 3 en 2008.

Les ressources de l'association :

- **La Région Bretagne** : signature d'une convention d'objectifs, s'est engagée à verser 100 000 €/an sur trois ans (de 2007 à 2009).
- **L'ADEME** : la convention stipule le versement de 23 000€ par an sur trois ans (de 2007 à 2009).
- **Les cotisations** : estimées à 40 000€ en 2008 si l'estimation de 92 adhérents est atteinte. »

Intervention : Mr GUILLOUZOUIC, commune de Questembert.

« De quelle manière pourrait-on associer les conseils généraux pour obtenir qu'ils rentrent dans la dynamique de BRUDED ? »

Intervention : Mr FICHET, commune de Saint-Brieuc-de-Mauron.

« Peut-être que, pour l'instant l'association n'est pas prête à associer les conseils généraux. Il ne faut pas que l'association impose. »

Intervention : Mr RENAUD, commune du Sourn.

« Si le nombre de 92 adhérents en 2008 n'est pas atteint, la cotisation des communes risque t'elle d'augmenter ? »

Intervention : Mr FICHET, commune de Saint-Brieuc-de-Mauron.

« Ce n'est pas prévu pour l'instant. Et de toute façon, si augmentation de cotisation il y a, la décision doit être prise en assemblée générale. »

Intervention : Mr MOELO, commune de Silfiac.

« Aujourd'hui, pour la cotisation on est dans un bon rapport. L'objectif est plutôt de trouver des moyens auprès de nos partenaires ou de nos potentiels partenaires plutôt qu'auprès des communes. »

Intervention : Mr FICHET, commune de Saint-Brieuc-de-Mauron.

« Je rappelle que les communes qui adhèrent à BRUDED adhèrent bien à un processus de mise en réseau et d'échanges d'expériences et non à des prestations. »



Le trésorier fait voter :

- Le budget 2007
- Le budget prévisionnel 2008
- La cotisation fixée à 0,25cts €/habitant.

Les comptes ainsi que le montant de la cotisation sont approuvés à l'unanimité.

4- Election du nouveau conseil d'administration

Il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Sont élus à l'unanimité :

Commune	Prénom Nom	Engagement	Fonction
SILFIAC	Serge MOELO	Bureau	Co-président
LANGOUËT	Daniel CUEFF	Bureau	Co-président
SAINT-BRIEUC-DE-MAURON	Charles-Edouard FICHET	Bureau	Trésorier
QUESTEMBERT	Franck GUILLOUZOUIC	Bureau	Secrétaire
MUEL	Marcel MINIER	Bureau	Bureau
SAINT-NOLFF	Joël LABBE	Bureau	Bureau
ARZANO	Alain LE BRUSQ	Bureau	Bureau (vice-président 29)
LA CHEVALLERAI	Alain ROCHEFORT	Bureau	Bureau (vice-président 44)
SAINT-BARNABE	Jean-Yves PAMPANAY	Bureau	Bureau (vice-président 22)
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	Jean-Pierre BRIANT	CA	CA
SEGLIEN	Christophe LE GALL	CA	CA
HENON	Georgette BREARD	CA	CA
GUIMAËC	Georges LOSTANLEN	CA	CA
CARHAIX-PLOUGUER	Bernadette LARROQUE	CA	CA
LA CHAPELLE-THOUARAUULT	Jean-François BOHUON	CA	CA
LE SEL DE BRETAGNE	Gilbert MENARD	CA	CA

5- Questions diverses

Bernadette LARROQUE, adjointe au développement durable à la mairie de Carhaix, demande une motion de soutien au maintien de l'hôpital de Carhaix de la part de l'association BRUDED.

Intervention : Mr LABBE, commune de Saint-Nolff.

« C'est une première, mais ça rentre totalement dans l'état d'esprit de l'association BRUDED. »

Intervention : Mr MOELO, commune de Silfiac.

« A l'avenir, pour toute demande similaire, nous souhaiterions qu'un texte rédigé soit remis en début séance afin que chaque personnes puissent se positionner en toute connaissance de cause.

Aussi, en substance, l'association BRUDED et les membres qui la composent ont à approuver que :



Considérant que, pour un nombre croissant de communes, le service public de proximité n'est plus assuré,

Considérant que l'avenir de l'hôpital et du service public de santé passe par le renforcement général des structures hospitalières mais aussi par le maintien des structures hospitalières locales,

L'association BRUDED, regroupant 56 communes de Bretagne, réunie en assemblée générale annuelle :

- se déclare pleinement solidaire du mouvement de défense de l'Hôpital de Carhaix, service public hospitalier de proximité, et du maintien des services publics de proximité en général,
- apporte son soutien aux initiatives prises par les élus ruraux pour défendre la présence et la qualité du service public dans leur commune. »

Cette motion est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'assemblée générale ordinaire est levée à 12h30, après délibération des membres présents à l'assemblée générale ordinaire il est dressé le présent procès verbal.

Fait à Silfiac, le 30 mai 2008

Les Co-Présidents
Daniel CUEFF et Serge MOELO

APRES-MIDI : échanges d'expériences

- 1- Introduction, par Mr MEVEL, vice-président du Conseil Régional
- 2- Pourquoi faire un projet de quartier durable en zone rurale ? – SAINT-BRIEUC-DE-MAURON (56)
- 3- Quand un projet de rénovation de mairie mène à une production d'énergie locale – BONNOEUVRE (44)
- 4- Repenser la gestion de l'eau et des espaces publics sur sa commune – AMBON (56)
- 5- Quand l'assainissement rime avec économie et autonomie – TREMARGAT (22)
- 6- Quelle est l'utilité des études en amont des projets de développement durable ? – ERCE-PRES-LIFFRE (35)
- 6- Conclusion, par Daniel CUEFF, co-président de l'association BRUDED

Monsieur MEVEL, vice-président du Conseil Régional :

« Le partenariat avec BRUDED est la conjugaison de deux volontés : celle de maires pionniers en projets de développement durable et celle du Conseil Régional qui a la volonté politique de s'engager dans l'urbanisme durable. La convention qui nous lie, permet d'unir cette volonté politique de la Région à l'expertise et au savoir-faire du réseau BRUDED.

L'Eco-FAUR, initié par Isabelle Thomas, se veut une réponse aux enjeux environnementaux, économiques et humains. Face à la croissance démographique annoncée pour notre région, la seule réponse est l'urbanisme durable. L'Eco-FAUR privilégie une logique de projets spécifique à chaque territoire. Il permet un accompagnement dans la réflexion, un soutien financier des petites communes lors des études pré-opérationnelles. C'est aussi un outil d'aide à la décision pour les élus, une démarche pionnière, innovante et participative. »

1- Pourquoi faire un projet de quartier durable en zone rurale ? – SAINT-BRIEUC-DE-MAURON (56)

Monsieur FICHET, Maire de Saint-Brieuc-de-Mauron :



« Notre commune de 350 habitants, est située dans le canton de Mauron. L'économie locale offre des emplois peu stables et des salaires faibles. Nous vivons une véritable évolution culturelle liée, d'une part, à la disparition des mentalités rurales traditionnelles et, d'autre part, à l'arrivée d'une nouvelle population composée de retraités de retour au pays natal et de jeunes.

Nous essayons d'avoir une réflexion globale sur nos projets. Nous avons la volonté d'accueillir de nouveaux habitants mais pas dans un quartier, car le terme ne me semble pas adapté à un bourg rural. Nous disposons d'un terrain mais, nous nous interrogeons sur sa viabilisation qui est une opération onéreuse et donc, à raisonner. La réduction de la taille des lots était prévue pour en réduire le coût mais, il n'était pas question de donner le terrain comme cela s'est fait ailleurs. Nous cherchions à créer un projet attractif quand nous avons rencontré un opérateur local orienté sur le bois et BRUDED. Notre réflexion, avec la participation des habitants, a porté sur le pourquoi et le comment d'un projet de vie accepté et il s'est agi de définir les modalités de cohabitation.

La hausse constante des énergies est favorable aux approches de développement durable et les rendent plus audibles pour les collectivités et les particuliers.

L'esprit du développement durable ne doit pas se limiter à un projet. De plus il est nécessaire de s'interroger en permanence notamment face aux évolutions économiques.

Nous menons également une réflexion sur le maintien du dernier commerce de la commune avec l'idée de privilégier une architecture adaptée au besoin spécifique quitte à déroger avec l'unité du bourg. »

2- Quand un projet de rénovation de mairie mène à une production d'énergie locale – BONNOEUVRE (44)

Madame RALLU, Mairie de Bonnoeuvre :

« Notre commune est située entre Chateaubriand et Ancenis et sa population est de 554 habitants.

Lors de notre projet de rénovation de la mairie, l'architecte ne nous a proposé que l'électricité comme mode de chauffage. De fait, le Maire a décidé de demander une étude comparative avec différentes énergies. La solution d'une chaudière à bois, plus lourde financièrement, a finalement été retenue du fait d'un possible approvisionnement local et de l'obtention de subventions. Le combustible proviendra de scieries locales qui y trouveront un débouché pour les reliquats forestiers non utilisables, et de l'activité d'entretien des chantiers d'insertion qui pourront ainsi se développer, ce qui permet de satisfaire le besoin d'activité supplémentaire de l'association qui les gère. Le broyage sera effectué 3 à 4 fois l'an et les plaquettes stockées dans un ancien hangar agricole.

Le projet a été volontairement surdimensionné de façon à encourager la concentration des équipements dans le cœur du bourg, et d'envisager un raccordement avec le stade de football.

Enfin, dernière particularité, par souci d'efficacité maximale, la chaleur dégagée à l'intérieur du local technique est récupérée pour chauffer la serre communale. »

3- Repenser la gestion de l'eau et des espaces publics sur sa commune – AMBON (56)

Monsieur AUDRAN, Maire d'Ambon :

« Notre commune littorale est confrontée à l'envol des prix du foncier : + 400% lors du dernier mandat.

Nous menons une démarche globale de développement durable à travers des projets tels qu'un site éolien, un chauffage géothermique pour l'ensemble école/cantine. Et aussi par un ensemble d'actions telles que des campagnes de sensibilisation aux économies



d'énergie, la distribution gratuite de composteurs individuels, des nettoyages de plages manuels, un encouragement au pédibus, des classes de découverte sur le développement durable...

Nous sommes dans une démarche zéro pesticide sur les espaces communaux. En amont, il est nécessaire de communiquer sur les enjeux, les objectifs et les conséquences du projet. Des réunions publiques ont permis de sensibiliser les particuliers voire, de les impliquer dans la démarche. Concrètement, nous avons fait l'acquisition de matériel adapté (brûleur thermique, réciprocatrice...), devons y consacrer plus de temps et faire appel à une entreprise de balayage pour nettoyer régulièrement le bourg. Je souligne cependant, que notre démarche est facilitée par l'absence de terrain de football sur notre commune car, semble-t-il, il n'existe pas encore de solution alternative qui leur convienne. »

Monsieur MEVEL proteste « contre les campagnes publicitaires scandaleuses qui anéantissent les effets de ces campagnes de sensibilisation. »

Question : Comment faire en cas d'infraction avérée d'un particulier ?

Réponse de Serge MOELO : dans le cadre du Sage Blavet le maire peut délivrer des avis de passage prévenant de l'infraction, informant des bonnes pratiques à suivre et des sanctions encourues en cas de constat par la police de l'eau.

Monsieur BRIANT de Plogastel-Saint-Germain pense « que le brûlage au gaz n'est pas toujours pertinent, et que chacun devrait faire l'effort citoyen de balayer devant sa porte ».

Monsieur RENAUD du Sourn estime « qu'en dehors du terrain de foot et du cimetière le zéro phyto n'est pas un problème majeur. Le plan de désherbage n'est pas toujours nécessaire pour sa mise en place. »

Monsieur DANIEL de Mouais : « Nous sommes en troisième année sans phytos. Nous manquons de personnel pour entretenir les sentiers de randonnée et devons faire appel à des chantiers d'insertion. Nous sommes demandeurs de mutualisation de moyens. »

A Plouër-sur-Rance : « nous appliquons une gestion différenciée des espaces, après avoir procédé à un classement des sites en fonction des priorités d'entretien. Cette approche permet en outre l'implication des services communaux. »

4- Quand l'assainissement rime avec économie et autonomie – TREMARGAT (22)

Monsieur MUNIN, adjoint à Trémargat :

« Si notre commune est vaste, sa population est seulement de 164 habitants, mais stable. Les Trémargatois ont toujours été des précurseurs en développement durable et notamment les agriculteurs. Nous avons deux entreprises dans le biologique : un traiteur et une entreprise de transformation de chanvre pour la construction. Notre dernier commerce, un café-épicerie-gîte, est géré par une association. Nous avons des demi-postes de secrétaire de mairie et d'employé communal. C'est ce dernier qui nous a quasi imposé la démarche zéro-phyto pour les espaces communaux.

Nous avons la particularité de changer de maire à chaque élection, dont l'enjeu porte sur un programme et non sur des personnes.

Nous avons un sentiment de « ratage » sur le projet de salle polyvalente en faisant le choix d'une énergie fossile pour le chauffage. Cela nous a servi de leçon dans nos rapports avec les prestataires lors du projet d'assainissement que nous voulions avec filtres à roseaux et qui devait privilégier l'intégration paysagère. Techniquement, c'est un filtre à sable classique avec des niveaux horizontaux et verticaux, plantés de roseaux qui ont pour rôle d'exporter les saletés. Sa proximité avec les premières maisons du bourg n'est pas un problème grâce à son intégration paysagère et l'absence d'odeurs. »



Daniel JACQUES, adjoint de Bieuzy-les-Eaux précise « qu'il est préférable de faucarder (couper) les roseaux en hiver plutôt qu'en automne, afin de bénéficier de l'agitation de surface provoquée par les tiges animées par le vent, ce qui est défavorable à l'installation des lentilles d'eau. »

5- Quelle est l'utilité des études en amont des projets de développement durable ? – ERCE-PRES-LIFFRE (35)

Monsieur BOTREL, adjoint à Ercé-Près-Liffré :

« Je vais vous présenter un exemple d'application d'une étude d'optimisation énergétique pour un projet d'extension et de réhabilitation d'un ancien bâtiment de ferme, afin d'y réaliser un espace socioculturel.

L'un de nos objectifs était, en toute saison, d'assurer un confort optimum pour l'utilisateur, en évaluant notamment le niveau d'inconfort généré par des températures trop élevées, l'été. Concrètement, il s'est agi d'avoir une idée, à partir de données météorologiques d'une année entière, des températures maximales et du nombre de jours où elles seraient supérieures à 26°.

La simulation thermique s'est faite en deux phases. Une première de constat, au niveau de l'avant projet définitif (APD), sur la base des critères d'efficacité thermique et de confort. Une seconde d'optimisation faite systématiquement sur les 3 critères suivants : coûts d'investissement, confort des usagers et coûts de fonctionnement et environnementaux.

La phase « constat » a consisté à faire un bilan thermique et économique du projet, puis une évaluation du confort ou de l'inconfort et enfin, des propositions de pistes d'améliorations.

Nous avons ainsi pu constater que la dépense énergétique ne comprend pas que le chauffage ! Avec 24%, ce poste est devancé par les équipements (37%) et suivi de près par celui des abonnements électriques (19%).

La phase optimisation a permis d'envisager plusieurs pistes pour le confort et l'énergie, séparément dans un premier temps, puis combinées. Chacune d'elles a fait l'objet d'une fiche technique avec estimation chiffrée, permettant de justifier les solutions proposées et les choix faits par la commune.

L'étude a bénéficié de subventions de la part de l'Etat, la Région et l'ADEME. Au final, le coût pour la commune s'est élevé à 6200 € HT.

En conclusion, cette étude s'est révélée être un outil pertinent d'aide à la décision quant aux choix des matériaux et d'une stratégie d'optimisation du fonctionnement du bâtiment. »

6- Conclusion : Monsieur CUEFF, co-président de BRUDED

« Bruded est une association jeune, qui souhaite engendrer un mouvement régional vers le développement durable, basé sur une économie solidaire.

Aujourd'hui, nous avons suffisamment de recul pour pouvoir communiquer sur les erreurs et bêtises faites sur nos premiers projets. Ainsi, j'en suis arrivé à penser que les services d'un ingénieur thermicien devraient précéder ceux de l'architecte. Globalement l'ingénierie reste à trouver.

Nous avons également des soucis administratifs à régler. Si, légalement, nous sommes soumis à des obligations de résultats, rien dans la constitution nous contraint à l'obligation de moyens. Des juristes planchent sur ce problème.

La démocratie participative est certainement un atout, mais reste difficile à mettre en œuvre quand les élus ne savent pas où ils vont. Je lui préfère la démocratie implicative qui rassemble toutes les énergies et favorise l'essaimage des valeurs et des idées. »